

AI100 - Atelier AI - 1B

2020 / 2021 - Architecture d'intérieur (Domaine des arts plastiques visuels et de l'espace)

Description de l'UE :

AI100 : 16 crédits / 320 pds / 240 h / Français

UE optionnelle : Non

Période : Annuelle

Responsable de l'UE : Geoffroy Leyman

Secrétaire de jury : BOURGEOIS Laurence

Activité(s) d'apprentissage de l'UE :

	Crs	Hrs	Pond totale
Architecture d'intérieur atelier	16	240	320
Leyman Geoffroy			
Marchal François			
Plihon Florence			
Delecour Eléonore			

Acquis d' apprentissage intermédiaire :

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Percevoir et représenter l'espace en deux et trois dimensions
- Recueillir les informations nécessaires pour expliciter la demande ou l'opportunité d'action dans un contexte environnemental et socioculturel
- Proposer des solutions spatiales démontrant sa compréhension des problématiques du projet et respectant les données ergonomiques de base
- Décrire son projet de manière verbale, visuelle et plastique
- Expérimenter les méthodologies au service du projet en produisant des documents matérialisant son processus de recherche

Calcul de la note de l'unité d'enseignement :

Ce cours fondamental est soumis à une évaluation artistique, cela signifie que la note finale de l'atelier est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Contribution à notre profil d'enseignement (référentiel interne)

Cette unité d'enseignement participe au développement des compétences :

C2 - Communiquer, argumenter de manière verbale, visuelle et plastique :

- Utiliser un vocabulaire professionnel
- Structurer sa pensée
- Défendre son travail avec une argumentation pertinente et sensible
- Transmettre et confronter sa vision du projet
- Maîtriser des langages verbaux et non verbaux

C3 - Comprendre et analyser la demande ou l'opportunité d'action dans son contexte et ses enjeux :

- Observer le contexte environnemental et socioculturel
- Mobiliser les ressources internes et externes adéquates
- Synthétiser les informations recueillies

C6 - S'insérer dans un contexte socioprofessionnel et/ou culturel :

- Intégrer les enjeux de la société et en comprendre le fonctionnement
- Respecter les règles éthiques, sociétales et déontologiques
- S'adapter aux évolutions et contraintes du métier
- Reconnaître les valeurs sociétales et patrimoniales
- Intégrer une équipe et collaborer

C7 - Cultiver sa curiosité, son ouverture d'esprit et sa culture artistique :

- S'ouvrir au monde
- Diversifier et assimiler ses références culturelles
- Faire preuve d'initiative
- Développer un esprit critique

Architecture d'intérieur atelier > Architecture d'intérieur

Professeur : Leyman Geoffray

Objectifs :

Imaginer et concrétiser un projet d'architecture d'intérieur.

Maîtriser et appliquer les différentes techniques et contraintes liées à un projet d'architecture d'intérieur.

Contenu :

Le cours d'Atelier, est organisé autour de 3 à 5 projets par année académique.

Chaque projet est lui-même structuré de la manière suivante :

- Analyse
- Esquisse(s)
- Avant-projet
- Projet proprement dit

CONTENU

La réalisation d'un projet en architecture d'intérieur repose sur la combinaison de quatre éléments de base :

1. Analyse

- o Comprendre le fonctionnement d'un objet, d'un bâtiment...
- o Eveiller la curiosité de l'étudiant par rapport à la situation, à son environnement et à l'objet.
- o Evaluer la mesure du projet afin de rester dans les dimensions appropriées.
- o Attirer l'attention de l'étudiant sur divers aspects techniques ou détails qu'il ne remarque pas à première vue.
- o Sensibiliser à d'autres cultures artistiques que la nôtre (ouverture sur le monde des Arts et sur sa diversité).

1. Technique

- § Envisager l'atelier comme un centre d'expérimentation.
- § Connaître et utiliser des techniques récentes.
- § Privilégier l'initiative, la recherche personnelle, le maniement des différents outils d'apprentissage (techniques, documentation, ressources du milieu extérieur).
- § S'exprimer avec ses propres moyens.
- § Le cours propose différentes techniques pour arriver au produit final : croquis, esquisses, relevés, plans, maquettes et dans certains cas, réalisations en grandeur nature.

1. Organisation

- § Une succession d'étapes sont proposées afin d'approcher progressivement et finement le produit final.
- § Amener l'étudiant à travailler en autonomie. Favoriser le processus d'auto apprentissage en respectant le rythme de chacun et en désignant l'étudiant acteur de sa propre évolution.
- § Stimuler et entretenir le désir d'apprendre.
- § Initier l'étudiant aux réalités professionnelles.
- § Développer le travail de concertation et d'ajustement.

1. Créativité

- § Introduire et enrichir la notion de **poésie** dans l'évolution d'un projet.
- § Enrichir une sensibilité personnelle.
- § Associer la créativité aux exigences techniques et fonctionnelles d'un projet.
- § Accroître l'objectivité de chacun en vue de l'aider à atteindre son but.
- § Arriver à la création d'espaces non stéréotypés.
- § Ouvrir l'esprit à la réflexion, à l'évolution et à la concertation.
- § Développer la motivation d'entreprendre une démarche innovatrice tout en intégrant des données professionnelles.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE COMMUNS :

L'étudiant :

Démontre la maîtrise de la méthodologie et de la composition d'un projet en architecture d'intérieur.

Eveille son autonomie et son sens de l'objectivité dans la conception d'un projet final.

Développe une sensibilité poétique.

Réalise un travail de synthèse concrétisé par un projet personnel et pertinent.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage :

Nous proposons de développer une pédagogie *personnelle*, *active* et *d'analyse*.

Personnelle car les étudiants sont amenés à fixer très rapidement leurs objectifs personnels en fonction du projet proposé et de leur propre sensibilité.

Active car ils doivent prendre en charge une partie des activités nécessaires pour atteindre les résultats fixés.

Et enfin, *d'analyse*, car leurs travaux devront se baser sur l'observation, la compréhension et l'analyse des situations proposées.

Le travail s'organise grâce à une **méthode active** d'enseignement et d'apprentissage. L'étudiant travaille en immersion dans la réalité du projet.

Le professeur veillera à encourager l'étudiant sans nécessairement le rassurer afin d'inciter celui-ci à se dépasser.

Le professeur dispense des remarques et conseils personnels en fonction de chaque étudiant et de son propre projet. Il entre dans le projet de l'étudiant sans vouloir imposer sa conception personnelle, tout en veillant à le diriger vers la justesse du produit final.

Le professeur tiendra compte (surtout en 1^{ère} année) :

- des différents niveaux de connaissances
- des différences socioculturelles
- et des différentes personnalités.

Pour amener l'étudiant à un travail autonome, nous lui donnerons la possibilité d'opérer des choix, de décider, et de prendre les responsabilités finales qui incombent à son projet.

L'autonomie ne doit cependant pas le dispenser de faire apparaître le sens et l'intérêt d'une intervention.

Certaines **dispositions particulières** sont proposées.

L'étudiant participera à des activités extérieures du type concours, conférences, visites d'exposition et de musées, qui l'amèneront à considérer plusieurs variantes pour un même sujet. Il devra ensuite choisir l'option la plus adaptée en fonction du contexte du sujet.

EVALUATION

L'évaluation s'effectue sous deux formes :

- Evaluation continue lors des ateliers des quadrimestres. Le travail de chaque étudiant est évalué selon sa participation, sa présence à l'atelier, son évolution, la profondeur de ses recherches, la qualité des productions...

Cette évaluation continue intervient pour 50 % de la cote finale (25% en janvier + 25 % en mai-juin).

- Evaluation ponctuelle en juin (50 % de la cote finale). Jury interne de fin d'année.

Architecture d'intérieur atelier > Architecture d'intérieur

Professeur : Marchal François

Objectifs :

Imaginer et concrétiser un projet d'architecture d'intérieur.

Maîtriser et appliquer les différentes techniques et contraintes liées à un projet d'architecture d'intérieur.

Contenu :

Le cours d'Atelier, est organisé autour de 2 à 3 projets par année académique.

Chaque projet est lui-même structuré de la manière suivante :

- Analyse
- Esquisse(s)
- Avant-projet
- Projet proprement dit

La réalisation d'un projet en architecture d'intérieur repose sur la combinaison de quatre éléments de base :

1. Analyse

- o Comprendre le fonctionnement d'un objet, d'un bâtiment...
- o Eveiller la curiosité de l'étudiant par rapport à la situation, à son environnement et à l'objet.
- o Evaluer la mesure du projet afin de rester dans les dimensions appropriées.
- o Attirer l'attention de l'étudiant sur divers aspects techniques ou détails qu'il ne remarque pas à première vue.
- o Sensibiliser à d'autres cultures artistiques que la nôtre (ouverture sur le monde des Arts et sur sa diversité).

1. Technique

§ Envisager l'atelier comme un centre d'expérimentation.

§ Connaître et utiliser des techniques récentes.

§ Privilégier l'initiative, la recherche personnelle, le maniement des différents outils d'apprentissage (techniques, documentation, ressources du milieu extérieur).

§ S'exprimer avec ses propres moyens.

§ Le cours propose différentes techniques pour arriver au produit final : croquis, esquisses, relevés, plans, maquettes et dans certains cas, réalisations en grandeur nature.

1. Organisation

- § Une succession d'étapes sont proposées afin d'approcher progressivement et finement le produit final.
- § Amener l'étudiant à travailler en autonomie. Favoriser le processus d'auto apprentissage en respectant le rythme de chacun et en désignant l'étudiant acteur de sa propre évolution.
- § Stimuler et entretenir le désir d'apprendre.
- § Initier l'étudiant aux réalités professionnelles.
- § Développer le travail de concertation et d'ajustement.

1. Créativité

- § Introduire et enrichir la notion de **poésie** dans l'évolution d'un projet.
- § Enrichir une sensibilité personnelle.
- § Associer la créativité aux exigences techniques et fonctionnelles d'un projet.
- § Accroître l'objectivité de chacun en vue de l'aider à atteindre son but.
- § Arriver à la création d'espaces non stéréotypés.
- § Ouvrir l'esprit à la réflexion, à l'évolution et à la concertation.
- § Développer la motivation d'entreprendre une démarche innovatrice tout en intégrant des données professionnelles.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage :

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE COMMUNS :

L'étudiant :

Démontre la maîtrise de la méthodologie et de la composition d'un projet en architecture d'intérieur.

Eveille son autonomie et son sens de l'objectivité dans la conception d'un projet final.

Développe une sensibilité poétique.

Réalise un travail de synthèse concrétisé par un projet personnel et pertinent.

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

Nous proposons de développer une pédagogie *personnelle, active et d'analyse*.

Personnelle car les étudiants sont amenés à fixer très rapidement leurs objectifs personnels en fonction du projet proposé et de leur propre sensibilité.

Active car ils doivent prendre en charge une partie des activités nécessaires pour atteindre les résultats fixés.

Et enfin, *d'analyse*, car leurs travaux devront se baser sur l'observation, la compréhension et l'analyse des situations proposées.

Le travail s'organise grâce à une **méthode active** d'enseignement et d'apprentissage. L'étudiant travaille en immersion dans la réalité du projet.

Le professeur veillera à encourager l'étudiant sans nécessairement le rassurer afin d'inciter celui-ci à se dépasser.

Le professeur dispense des remarques et conseils personnels en fonction de chaque étudiant et de son propre projet. Il entre dans le projet de l'étudiant sans vouloir imposer sa conception personnelle, tout en veillant à le diriger vers la justesse du produit final.

Le professeur tiendra compte (surtout en 1^{ère} année) :

- des différents niveaux de connaissances
- des différences socioculturelles
- et des différentes personnalités.

Pour amener l'étudiant à un travail autonome, nous lui donnerons la possibilité d'opérer des choix, de décider, et de prendre les responsabilités finales qui incombent à son projet.

L'autonomie ne doit cependant pas le dispenser de faire apparaître le sens et l'intérêt d'une intervention.

Certaines **dispositions particulières** sont proposées.

L'étudiant participera à des activités extérieures du type concours, conférences, visites d'exposition et de musées, qui l'amèneront à considérer plusieurs variantes pour un même sujet. Il devra ensuite choisir l'option la plus adaptée en fonction du contexte du sujet.

Bibliographie :

Architecture: Form, Space, and Order de Francis D. K. Ching

Neufert - Les éléments des projets de construction de Ernst Neufert

Carlo Scarpa, l'architecture dans le détail de Bianca Albertini, Sandro Bagnoli, Carlo Scarpa

Mode d'évaluation pratiqué :

L'évaluation s'effectue sous deux formes :

- Evaluation continue lors des ateliers des quadrimestres. Le travail de chaque étudiant est évalué selon sa participation, sa présence à l'atelier, son évolution, la profondeur de ses recherches, la qualité des productions...
- Des présentations viennent ponctuer l'évaluation continue. Ces évaluations peuvent prendre la forme de présentations orales, présentations graphiques + textes (via TEAMS en cas de cours distanciel), remise de travaux intermédiaires (à présenter ou non), etc.

Ces évaluations interviennent pour 50 % de la cote finale (25% en janvier + 25 % en mai-juin).

- Evaluation ponctuelle en juin (50 % de la cote finale). Jury interne de fin d'année.

Architecture d'intérieur atelier > Architecture d'intérieur

Professeur : Plihon Florence

Architecture d'intérieur atelier > Architecture d'intérieur

Professeur : Delecour Eléonore